

EN LOIRE ATLANTIQUE, UN LOGEMENT PÉRENNE, RÉHABILITÉ ET ADAPTÉ

À Chaix en Retz, un retraité s'est réinstallé dans la maison familiale, après un an de travaux et une collaboration exemplaire entre partenaires.

10/03/2015



Monsieur J. est un jeune retraité de 68 ans, il a toujours vécu dans cette petite commune située à 25 km de Nantes. C'est la mairie qui a repéré la situation d'insalubrité et de dangerosité du logement et la non-capacité financière du propriétaire, du fait de sa retraite modeste, à réhabiliter les lieux.

La maison ne possédait ni salle d'eau ni toilettes, le chauffage était inexistant et l'escalier pour monter à l'étage était défaillant. 18 mois d'accompagnement ont été nécessaires, pendant lesquels le propriétaire a vécu dans une caravane sur son terrain, malgré la proposition faite par la maire d'occuper un logement social pendant la durée du chantier.

JE SUIS CHAUFFÉ ET JE N'ENTENDS PLUS LE BRUIT DE LA RUE

Confort, tranquillité et sécurité, M. J est aujourd'hui très heureux dans sa maison dont il a repris possession en juillet 2014. C'est le Centre de l'Habitat, association implantée sur le territoire nantais depuis 60 ans, qui a pris en charge le montage financier des travaux, en associant doublement la Fondation Abbé Pierre.

En effet, celle-ci a soutenu financièrement l'opération de réhabilitation à travers son programme "SOS Taudis" et également à travers le soutien de l'Agence régionale Bretagne, dans le cadre du microcrédit Habitat indigne, mis en place avec l'association "Parcours Confiance" et la Caisse d'Epargne Bretagne Pays-de-Loire.

Charpente, plomberie, isolations extérieure et intérieure, VMC, branchement au tout-à-l'égout, création d'une salle de bains et de sanitaires adaptés au vieillissement... la rénovation de la maison a notamment réduit de manière significative les charges de chauffage du propriétaire, grâce à l'installation d'une chaudière et l'isolation complète du bâti.

Lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique dans tout le département, c'est l'un des objectifs du Centre de l'Habitat, qui veille à recenser toutes les situations de mal-logement et à permettre l'amélioration des conditions de vie des mal-logés. La mairie a elle-même pris une petite partie des travaux à sa charge.

Le Centre de l'Habitat s'appuie sur de nombreux partenaires, dont la Fondation Abbé Pierre avec laquelle il travaille notamment depuis la création du programme "SOS Taudis", en 2007.